



DÉCISION

concernant la déclaration sans suite d'un
marché afférent à l'instruction des dossiers
de demande d'indemnisation dans le cadre
de la commission consultative de règlement
amiable (CCRA)

N° 25575

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 520-2 et
L. 520-10 ;

Vu la délibération n°43 du conseil communautaire du 27 juin 2024 relative à la délégation
d'attribution du conseil communautaire au Président ;

Vu le Code de la commande publique du 1er avril 2019 et notamment son article R.223-4 ;

CONSIDÉRANT qu'une consultation, ayant pour objet l'instruction des dossiers de
demande d'indemnisation dans le cadre de la commission consultative de règlement
amiable (CCRA) a été lancée, par voie de publicité, le 09/04/2024, la date limite de remise
des offres étant fixée au 04/05/2024 ;

CONSIDÉRANT que le dossier a été déclaré en cours de procédure, rendant par voie de
conséquence les offres déposées non conformes ;

CONSIDÉRANT que les articles R.235-1 et R.235-2 du Code de la commande publique
permettent à un établissement public de ne pas donner suite à une procédure pour un motif
légitime, qui, en l'espèce, tient à l'absence de dossier ;

CONSIDÉRANT qu'il convient dès lors de ne pas donner suite à la procédure lancée
précédemment ;

D É C I D E

La procédure adaptée ouverte n° 2024-PR070000-00 relative à l'instruction des dossiers
de demande d'indemnisation dans le cadre de la commission consultative de règlement
amiable (CCRA) n'est déclarée sans suite pour motif légitime.

Fait à Limoges, le 08 août 2024

Signé électroniquement le 08/08/2024

Publié le jeudi 08 août 2024



Accusé de réception : Direction des Affaires
Juridiques et de la commande publique
N° de dossier : 25575

DÉCISION

Décision concernant la déclaration sans suite d'un marché afférent à l'instruction des dossiers de demande d'indemnisation dans le cadre de la commission consultative de règlement amiable (CCRA)

1 DOCUMENT - Publié le 8 Août 2024

 **DEC_CP_25575_DECLARATION_SANS_SUITE_INSTRUCTION_DOSSIERS_INDEMNISATION_CCRA.pdf**
(.pdf, 235,5 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**